

BILAN 2021

L'alimentation engagée en chiffres

LOI EGALIM

Offre **Sélection 2 ★**


RESTORIA



CUISINE DE LA **ROMANERIE**
St-Barthélemy-d'Anjou [49]

Chaque jour, nous préparons les repas pour votre établissement, au sein de notre grande Cuisine près d'Angers.

Afin de **vous offrir une alimentation engagée, conforme à la Loi EGALIM**, nous tenons un tableau de bord précis, avec un ensemble d'indicateurs, présents ci-après.

Les produits BIO

L'objectif : proposer toute l'année un choix varié de produits biologiques ou issus d'exploitations en conversion et ainsi **favoriser une agriculture qui préserve l'environnement et la biodiversité.**

Loi EGALIM

18,12 % de produits
BIO



Les produits de proximité

Convaincus que le fait de **consommer local contribue à la conservation de la biodiversité, au soutien de l'économie local**, notamment nos agriculteurs et à réduire les émissions liées aux transports, nous faisons le choix d'intégrer les produits récoltés à proximité de la Cuisine de la Romanerie, dans notre calcul de produits durables. Cette démarche répond au sens de la Loi EGalim.

Nous considérons des **produits dits de proximité** lorsqu'ils **sont produits dans la région de notre grande Cuisine**, ou dans les départements limitrophes à cette même région.

31,96 % de produits
de proximité



Les produits de qualité

2,72

% de produits de qualité
(Labels et appellations)



La vraie cuisine chez RESTORIA

Pour valoriser au maximum les compétences métiers de nos cuisiniers, pâtisseries et charcutiers, nous réalisons de nombreux plats vraiment cuisinés. Quoi de plus évident pour une entreprise créée par deux artisans charcutiers passionnés !

76,7

% de plats vraiment cuisinés
(hors produits laitiers, fruits crus)



Légumerie



Boucherie charcuterie



Pâtisserie



Bilan EGALIM

Au total, sur l'année 2021, vous avez pu bénéficier, via la préparation de repas dans notre grande Cuisine de la Romanerie de

Loi EGALIM

48,83 % de produits de qualité et durables

DONT

18,12
% de produits bio



27,99
% de produit de proximité



0,69 % de produits bénéficiant des labels AOC/AOP



0,82 % de produits acquis selon des coûts imputés aux externalités environnementales



1,21 % de produits issus d'une exploitation à Haute Valeur Environnementale

